

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°

2020 - 12 - 124

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2021

**DATE
CONVOCATION**

9 DECEMBRE 2020

DATE D’AFFICHAGE

AFFICHÉ LE
18 DEC. 2020

A 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur François MORTON, maire,

PRESENTS (23)

M. François MORTON - Mme Bénédicte ALLIER-COÏNE - M. Richard MÉZIÈRES - M. Roger ADÉLAÏDE - Mme Virginie VAIRON - Mme Danielle MAJCHERCZYK - M. Ali BENABOUD - Mme Nathalie PECNARD - M. Sylvain LEVASSEUR - M. Quentin DEMMER - M. Samuel TORRERO - Mme Noémie AUDOUZE - Mme Sarah RABAULT - Mme Cindy MUGERIN - Mme Francine LACROIX - Mme Caroline DE BRAUER - M. Jean-François RANJARD - M. Christian GRANDE - M. Rodolphe BARRY - M. Didier MOREL - Mme Zora DAÏRA - M. Grégory PAPE - M. Hadi HMAMED.

ABSENTS EXCUSES (12)

Mme Florence COQUART, pouvoir à M. Richard MÉZIÈRES.
Mme Danielle VIALA, pouvoir à M. Roger ADÉLAÏDE.
M. Olivier PAREJA, pouvoir à Mme Bénédicte ALLIER-COÏNE.
M. Raphaël DEFAIX, pouvoir à Mme Virginie VAIRON.
Mme Caroline KOHLER, pouvoir à M. Sylvain LEVASSEUR.
M. Sébastien RAMAGE, pouvoir à Mme Sarah RABAULT.
M. Sébastien MERRIEN, pouvoir à Mme Caroline DE BRAUER.
M. Driss AKKAOUI, pouvoir à Mme Francine LACROIX.
Mme Sabine BASSE-MENDY, pouvoir à M. Jean-François RANJARD.
Mme Annick CAVELAN, pouvoir à M. Rodolphe BARRY.
M. Philippe CHANCELIER, pouvoir à M. Didier MOREL.
Mme Nathalie CHRISTOPHE, pouvoir à M. Grégory PAPE.

**CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

EN EXERCICE

35

VOTANTS

35

PRESENTS

23

SECRETARE DE SEANCE

M. Christian GRANDE.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 24 novembre 2020,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 décembre 2020,

Conformément à la politique municipale de soutien à la vie associative, il est proposé l'octroi de subventions aux associations locales pour l'année 2021,

Considérant que les élus suivants ne prennent pas part au vote des subventions pour les associations dont ils sont membres de bureaux et/ou de conseils d'administration :

- Madame Florence COQUART pour l'USEP Ecole Desnos
- Madame Bénédicte ALLIER-COÏNE pour Guyancourt Accueil
- Monsieur Philippe CHANCELIER pour Chœur Viva Voce
- Monsieur Christian GRANDE pour l'Association pour la Sauvegarde des Etangs de la Minière

Après en avoir délibéré à l'unanimité par 35 VOIX POUR, pour l'ensemble des associations sauf :

- Association Guyancourt Accueil : 34 VOIX POUR
- Association Chœur Viva Voce : 34 VOIX POUR
- Association USEP Ecole Desnos : 34 VOIX POUR
- Association pour la Sauvegarde des Etangs de la Minière : 34 VOIX POUR

Le Conseil Municipal décide :

Article unique

D'approuver le versement des subventions aux associations pour l'année 2021 conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Vice-Président
de Saint-Quentin-en-Yvelines



François MORTON

LA PRESENTE DELIBERATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES
DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE LA DATE LA PLUS TARDIVE DES DEUX DATES SUIVANTES :
- DATE DE SA RECEPTION EN PREFECTURE ou DATE DE SA PUBLICATION ET/OU DE SA NOTIFICATION
DANS CE MEME DELAI, UN RECOURS GRACIEUX PEUT ETRE DEPOSE DEVANT L'AUTORITE TERRITORIALE
CE RECOURS SUSPEND LE DELAI DE RECOURS CONTENTIEUX QUI COMMENCERA A COURIR A COMPTER DE LA REPONSE EXPRESSE DE L'AUTORITE TERRITORIALE
OU, A DEFAUT DE REPONSE, DEUX MOIS APRES L'INTRODUCTION DU RECOURS GRACIEUX

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
 POUR L'ANNEE 2021**

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS OU DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE)
A PAS DE GEANT	100,00 €
AL ATLAS	4 740,00 €
ALG (AMICALE LAIQUE DE GUYANCOURT)	2 900,00 €
AMICALE DES POLICIERS DE GUYANCOURT	160,00 €
AMICALE DU PERSONNEL	82 861,00 €
LES AMIS COLLECTIONNEURS	70,00 €
ANIM'EUROPE	660,00 €
ARAC (ASSOCIATIONS REPUBLICAINES DES ANCIENS COMBATTANTS)	250,00 €
LES ARCHERS DE GUYANCOURT	700,00 €
ARTS MARTIAUX SEINSHIN KAI	1 000,00 €
AS COLLEGE ARIANE	150,00 €
AS COLLEGE LES SAULES	450,00 €
AS COLLEGE PAUL ELUARD	250,00 €
ASEM (ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES ETANGS DE LA MINIERE)	50,00 €
ASSOCIATION PEEP	300,00 €
CALIBEURDAINE	150,00 €
LES CANOTIERS	150,00 €
CAPSAAA	300,00 €
CCAS	479 000,00 €
CERCLE D'ESCRIME DE GUYANCOURT	800,00 €
CHŒUR VIVA VOCE	100,00 €
CKW DRAGON NOIR	1 000,00 €
CLUB D'ECHECS DE GUYANCOURT	400,00 €
COMITE DE JUMELAGE DE GUYANCOURT	650,00 €
COMM@SOC	400,00 €
CRAG	2 000,00 €
CSNG (CERCLE DES SPORTS NAUTIQUES DE GUYANCOURT)	6 000,00 €
DC-SQY (DIVERSITE CULTURELLE SQY)	4 740,00 €
EASQY - ENTENTE ATHLETIQUE SQY	13 000,00 €
ESG GYMNASTIQUE	11 000,00 €
ESG SAINT QUENTIN FOOTBALL	25 000,00 €
FCPE ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES	200,00 €
FCPE LYCEE DE VILLAROY	200,00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE ARIANE	1 525,00 €
GRS GUYANCOURT	1 500,00 €
GUYANCOURT ACCUEIL	5 000,00 €
GUYANCOURT BASKET BALL	2 500,00 €
GUYANCOURT HAND BALL	3 500,00 €
GUYANCOURT ORIENTATION 78	1 000,00 €
JADE	250,00 €
JARDIN PARTAGE DES SAULES	200,00 €
JARDINS FAMILIAUX DE GUYANCOURT	953,00 €
KANNAGARA AIKIDO	350,00 €
LES FALBALAS	150,00 €
LES PETITS PAS	50,00 €
RYTHM & JAZZ	250,00 €
SAINT QUENTIN GOSPEL	150,00 €
TENNIS CLUB	3 000,00 €
TENNIS DE TABLE DE GUYANCOURT	4 800,00 €
THEATRE DES KORRIGANS	150,00 €
TRIATHLON CLUB	1 111,00 €
UNION RUGBY CENTRE 78	3 200,00 €
USEP Robert DESNOS	111,00 €

669 481,00 €